

3 Cahier de composition

DES PAYSAGES

Le paysage est
la résultante de
choix de société.

Sommaire

Les 3 Cahiers des Paysages de l'Aubrac	4
Approche de la composition de paysage	6
Le paysage comme projet	6
La concertation au cœur du projet de paysage	9
Les étapes de la composition paysagère	12
Expérimentation des cahiers des paysages de l'Aubrac	16
Une journée pour expérimenter ensemble le projet de paysage	16
Objectif n°1 : S'approprier la démarche	18
Objectif n°2 : Améliorer la REconnaissance des paysages de l'Aubrac	31
Objectif n°3 : Initier une culture commune	48
Conclusion	50

Introduction

Les 3 Cahiers des Paysages de l'Aubrac

L'Aubrac est un vaste territoire de moyenne montagne fort de patrimoines exceptionnels, notamment paysagers. **Largement reconnu pour ses vastes étendues** de prairies pelées, suspendues entre le massif du Cantal et les Grands-Caussés, l'Aubrac constitue le dernier massif volcanique au sud du Massif Central. **Il englobe également des territoires moins connus, aux marges des grands pôles de développement et circuits touristiques de la région.** Au même titre que les emblématiques paysages d'estives, ces paysages discrets constituent **une véritable richesse à cultiver.**

Le PNR de l'Aubrac, créé en 2018, a pour objectif d'agir en faveur d'un développement harmonieux du territoire. C'est pourquoi la préservation et la mise en valeur de sa richesse paysagère, porteuse d'attractivité et de qualité de vie, sont des préoccupations centrales de son action au quotidien.

Complémentaires des Atlas de paysage départementaux réalisés à ce jour, **les "Cahiers de Lecture, d'écriture et de Composition des Paysages de l'Aubrac" ont pour finalité de participer à la reconnaissance de cette richesse pour permettre à chacun de l'inscrire au cœur des projets qui façonneront l'Aubrac de demain.**

Le PNR en quelques chiffres :

- Un territoire d'une superficie totale de 2 282 km²
- Étendu sur trois départements (Cantal, Aveyron, Lozère) et deux régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie)
- 82 communes et 25 communes associées
- 12 entités éco-paysagères* définies par la Charte

Découvrir

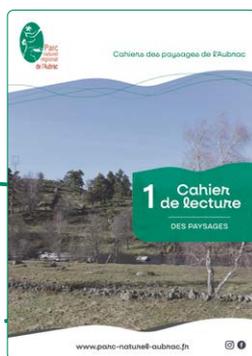
Comprendre

Apprendre

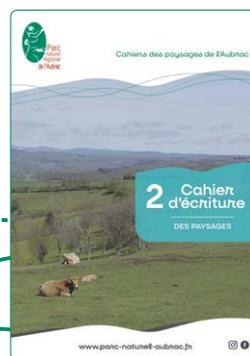
S'interroger

Imaginer

Analyser



Le cahier de lecture
Pour comprendre



Le cahier d'écriture
Pour analyser

Les 12 entités éco-paysagères* définies par la Charte du Parc



Carte des entités éco-paysagères du PNR Aubrac
Sources : Association d'émergence du PNR de l'Aubrac, M. Roustan, 2015

* Les 12 entités éco-paysagères (7 principales, 5 périphériques), principalement définies selon des critères écologiques, sont issues de la phase de préfiguration du PNR de l'Aubrac. Chacune d'elles a fait l'objet d'une description et d'une illustration sous forme de bloc-diagramme dans la charte 2018-2033. Ce travail constitue une base de connaissances solide, qui a été réinterprétée et simplifiée dans les Cahiers des Paysages de l'Aubrac, de manière à en faire une véritable matière à projet.

Concevoir

Faire ensemble



- Le Cahier n°1 - de Lecture - propose une première approche de la notion de paysage ainsi que de la diversité des paysages de l'Aubrac, par la mise en évidence de sa charpente paysagère.
- Le Cahier n°2 - d'Écriture - propose des outils pour agir en faveur de la qualité paysagère du territoire, et tente de faire émerger ses principaux enjeux.
- Le Cahier n°3 - de Composition - illustre l'ensemble de la démarche par la restitution d'un atelier de mise en pratique des clés de lecture et d'écriture des paysages.

Le cahier de composition
Pour passer à l'action !

Approche de la composition de paysage

Le paysage comme projet

Le paysage est issu de projections culturelles (philosophiques, idéologiques, esthétiques...) qui motivent des choix, orientent des actions et transforment le territoire conformément aux modèles projetés par les sociétés sur leur environnement. Le concept de paysage implique, de ce fait, la notion de projet (de territoire, de société...) dont il est une résultante qualitative.



Sur la question du Paysage, la qualité de la lisibilité des structures paysagères ainsi que la qualité des perceptions est un double sujet central pour une approche pertinente. Pour composer un paysage, **il est nécessaire de dépasser une vision exclusivement physionomiste de l'existant et des projets d'aménagement.** Le territoire, les sites et les lieux, ainsi que les éléments du paysage existants et futurs, doivent être abordés, en deçà des formes, en termes sémantiques, de signes et d'effets paysagers impliqués dans les perceptions, impressions, etc.

La question de la "composition des paysages" peut donc être considérée comme l'arbitrage des choix de ménagement ou d'aménagement, non seulement au regard des usages et fonctionnalités attendues, mais surtout en fonction des différents rapports en jeu : plastiques, sémantiques et iconographiques, c'est à dire de formes, de sens, et d'images.

Rapports plastiques

La question des rapports plastiques est celle des formes et de leurs relations. Elle est détachée des interférences du signe et de l'image, afin d'aborder la question de l'espace et des jeux d'"acteurs" (éléments de paysage) en termes purement plastiques, c'est-à-dire **en points, lignes, plans**, voire couleurs et "valeurs" (au sens d'intensité), hors identification de signes ou jugements à priori.

Ces "acteurs plastiques" ne sont autres que les éléments constitutifs du territoire en présence (les structures et les motifs paysagers, aussi bien naturels qu'anthropiques). **Les multiples effets plastiques résultants de leurs interactions** (tels que, par exemple, la superposition, l'apposition, l'opposition, l'enchaînement, le dégradé, le basculement, le déploiement, la tension, la césure, le contraste, le contrepoint, etc.), **vont susciter des impressions et des émotions à un niveau premier, conscient ou inconscient**, auquel vont s'adjoindre les effets sémantiques et iconographiques.



Mise en exergue des rapports plastiques d'un paysage caractéristique du haut plateau par la retouche photographique : contrastes et variations colorées révélant la profondeur de l'espace, ou amplifiant les ondulations du relief.

Par exemple, les taches ou bandes boisées qui jalonnent le haut plateau de l'Aubrac génèrent des effets de ponctuation et de contraste saisissants, notamment en hiver, avec les ondulations tendues et horizontales du socle, révélées par le pâturage, voire par quelques lignes de chemins ou de murs. À certains égards, leur échelle a aussi pour effet d'atténuer ou d'accroître l'immensité ressentie des estives.

Rapports sémantiques

Les rapports sémantiques portent sur la mise en relation de signes et par conséquent de sens, entre les différents éléments constitutifs du territoire. Les lieux, dans leur configuration morphologique, leur nature propre et les formes-signes qu'ils donnent à lire, portent un sens (signification) premier qu'ils doivent en grande partie à la genèse de leur formation (géologie, déformation, érosion, etc.). Sur la base de cette genèse, la nature s'est installée ainsi que l'homme, déposant et inscrivant, le plus souvent en continuité (mais pas toujours), des signes traduisant et qualifiant cette genèse initiale.



Par exemple, la présence de légers talus ou de murets autour d'un buron pourra au-delà de ses seuls effets plastiques, donner une signification particulière au lieu considéré, qu'elle soit historique, littéraire, ou poétique.

Rapports iconographiques

Enfin, les rapports iconographiques traduisent les différentes représentations portées par les espaces et les éléments en présence, et véhiculées par des "images". Le terme "image" doit ici être entendu au sens de "Représentation mentale élaborée à partir de perceptions antérieures, (...) Expression évoquant la réalité par analogie ou similitude, (...) Symbole ou représentation matérielle d'une réalité invisible ou abstraite" (*Dictionnaire Larousse*).

Par exemple, la présence d'un buron au milieu des estives donnera une image bucolique, tandis que s'il est ruiné, ce même buron donnera une image romantique, nostalgique, de continuité du temps qui passe, et en même temps d'abandon.

Composer par et pour le paysage

La composition paysagère, ou la démarche de lecture et d'écriture d'un paysage dans une perspective de projet, s'articule autour de la recherche d'un accord, d'une complémentarité, d'un équilibre entre ces différents rapports.

Composer, c'est subjectiver autant qu'objectiver. L'objectivation de ces différents rapports subjectifs est conditionnée aussi bien par les convergences socioculturelles que par les différences de pratiques, parfois contradictoires. Par exemple, si le regard pratique d'un agriculteur sur une prairie peut être différent de celui d'un botaniste, tous deux peuvent néanmoins s'accorder sur certains aspects culturels et subjectifs de la dimension paysagère de la dite prairie. C'est pourquoi **la démarche de projet de paysage intègre nécessairement des outils spécifiques visant à inclure, dans l'analyse des différents rapports plastiques, de sens et d'image, la prise en compte des différents regards potentiellement portés sur les lieux.**

La concertation "paysagère" est ici très importante car, non seulement elle permet à tous les points de vue de s'exprimer, mais encore elle permet un accord sur les points de convergence.

La concertation au cœur du projet de paysage

De quoi parle-t-on ?



Parce qu'un projet de paysage concerne une aire géographique définie mais aussi des personnes, il ne peut pas être mis en œuvre si ses habitants, ses élus, ses usagers, ses acteurs locaux (associations, institutions, prestataires, acteurs économiques...) n'y adhèrent pas.

La concertation est à la fois **un processus qui vise à impliquer** ces personnes dans la compréhension de leur paysage, et **une démarche réflexive qui mène à des engagements, des prises de décision, des actions individuelles et collectives**. Elle repose sur :

- **Une valorisation de la connaissance et du rôle des différents acteurs au cœur des paysages :** parce qu'ils l'habitent, parce qu'ils le parcourent ou parce que cette connaissance leur a été transmise, chacun de ces acteurs a sa propre idée du paysage. Grâce à la concertation, ils peuvent se sentir écoutés et considérés dans la prise de décision sur le projet de paysage.
- **Un encouragement de la participation citoyenne :** la concertation aide à prendre en compte la parole de ceux qui ne la prennent pas automatiquement.
- **Un rapprochement entre les élus et la population :** pour qu'une démarche de concertation permette ce rapprochement, elle doit être construite de manière adaptée et évaluée en fonction de chaque problématique et de l'engagement de chaque public.

Pourquoi la mettre en place ?

Avant de commencer, les questions à se poser :

Pourquoi concerter ?

Quels sont les objectifs de la concertation à mener ?

Qui valide et met en œuvre les résultats de la concertation ?

Qui décide et finance les actions définies dans ce cadre ?

Il n'est pas nécessaire de mettre en place une concertation si on ne sait pas à quoi - et surtout à qui - elle va servir !

Qui est invité ?

Quelles sont les personnes qui peuvent être actrices de ces paysages ?

Qui fait quoi ?

Qui organise, qui anime et qui observe la démarche de concertation ?

Sur quoi dialoguer ?

Quels sont les composants, les thématiques paysagères, les territoires concernés par la concertation ?

Quels sont les espaces de discussion favorables à la concertation ?

Quelles instances de concertation créer ? Avec quels rôles, quelle composition, quel mode de fonctionnement ?

À quelles étapes du projet de paysage se déroule le projet de concertation ?

Quels sont les outils et les dispositifs retenus pour concerter ?

Pas d'objectif(s), pas de concertation !

La concertation étant un processus, il est important de savoir quels en sont les objectifs.

Vous souhaitez :

- Informier** : rendre compréhensible le projet de paysage
- Consulter** : recueillir les visions, les besoins et les attentes des acteurs du territoire concernés par le projet de paysage
- Concierter** : construire une vision commune et faire adhérer les acteurs au projet en les impliquant dans sa mise en place
- Co-construire le projet** : se projeter ensemble sur des actions à partager
- Co-décider** : partager entre les divers publics le pouvoir de décider sur le projet de paysage

Quel est votre rôle dans tout ça ?

Il est important de savoir où vous situer dans le processus pour mettre en place la concertation. Attention, il n'est pas recommandé d'être à la fois organisateur et animateur de la démarche.

Vous êtes un super organisateur, vous savez :



- **Mobiliser les acteurs** concernés par le sujet (les identifier et aller à leur rencontre : courrier d'invitation, flyer, sms, réseaux sociaux, sites web, gazette...)
- **Informier régulièrement les parties prenantes** (rédaction des comptes rendus...) et plus largement communiquer sur l'avancée du travail engagé (réunions publiques, rencontres, mobilisation des relais...)
- **Être garant de l'avancée du projet** (suivi des étapes, respect de l'échéancier) et être un bon planificateur
- **Connaître les différents outils d'animation** en vue de **faciliter les différentes prises de décision** (débat, vote, dessin collectif...)
- **Évaluer, décider, arbitrer de façon démocratique**, de manière à ce que toute la démarche atteigne un consensus

Vous êtes le roi de l'animation et de la facilitation, vous savez :

- **Préparer et mettre en œuvre les rencontres en partenariat avec l'organisateur** : gérer la logistique de l'animation, expliquer les objectifs et la nature de la tâche, construire les supports de discussion, restituer les résultats d'un atelier
- **Assurer la « sécurité » de chacun des participants** (permettre la participation individuelle) **et du groupe en faisant respecter les règles du dialogue** : confidentialité des échanges, respect de la parole, non-jugement, rappel de l'alliance de travail, acceptation positive inconditionnelle...



- **Favoriser la convivialité** : par la scénographie, une mise en ambiance et la neutralité de votre animation, en veillant à **prévoir des moments de pause et d'échanges informels**
- **Assurer la mémoire des échanges et la progression du travail dans le processus de concertation** : validation des comptes rendus, apports de connaissances ponctuels, proposition de témoignages ou de confrontations bienveillantes...

Vous êtes le pro de l'évaluation, vous savez :



- Vous faire discret dans un coin pour **être à l'écoute de tout ce qui se dit** et noter de manière impartiale les débats (indicateurs d'observation de la concertation : intérêt des participants sur le projet, qualité de l'animation, interaction entre les acteurs, utilisation des supports, effet non prévu par la concertation, partage d'informations et de connaissances...)
- **Aider l'animateur à la rédaction du compte rendu des résultats** et éventuellement **contribuer à l'analyse** pour soutenir l'organisateur
- **Créer des outils d'appui à l'évaluation des actions** mises en œuvre dans le projet de paysage, comme par exemple un observatoire photographique

Un accompagnement à la carte

La participation citoyenne vise à développer des méthodes, des supports et des outils sensibles qui répondent le mieux aux spécificités locales et aux enjeux paysagers identifiés dans le projet.

Il est nécessaire de combiner une certaine créativité à des outils simples visant à faire émerger des dimensions sensibles, esthétiques, mais aussi des récits de vie, des croisements de regards et de pratiques.

Il existe pléthore d'outils participatifs, à sélectionner et adapter afin d'atteindre les objectifs poursuivis.

Parmi les outils assez simples à mettre en place, on peut citer :

Il n'existe pas de recette de concertation toute prête ou d'outil de dialogue miracle. !

- les entretiens individuels
- les balades sensibles
- les concours photos
- les expositions artistiques
- les maquettes évolutives
- les votes et forums divers
- les ateliers de dessin
- ...



Les étapes de la composition paysagère

Comme une composition écrite peut être structurée en différentes parties (introduction, développement, conclusion...), on peut distinguer plusieurs étapes au sein de la composition paysagère. **C'est dans la qualité de l'articulation de ces étapes entre-elles que se construit la cohérence d'ensemble du projet.**

Lecture

Etape 1
L'état des lieux

1. La reconnaissance paysagère ou l'état des lieux sensible

Comme l'introduction d'un exercice de composition écrite, l'état initial de l'existant est une étape indispensable qui permet de définir le point de départ de la réflexion ou du projet. Il servira de point de référence à chaque étape suivante. Dans le cadre du projet de paysage, **l'état initial sensible des lieux ou "reconnaissance paysagère" vise tout d'abord à identifier les agents de la motivation paysagère** : non seulement les caractéristiques du socle qui initient le sens premier des lieux, mais aussi les structures et motifs de paysage qui s'implantent en accord avec lui. Il s'agit de saisir et définir les conditions premières actuelles de l'émotion paysagère. L'état initial des lieux se décompose en général en deux temps :

a) La première appréhension

Dans un premier temps, il s'agit de **noter simplement les sensations et émotions ressenties et de chercher à comprendre leurs origines** : Quels effets (plastiques, sémantiques, iconographiques) se dégagent des lieux ? Quels en sont les principaux agents ?

Cette **première prise de contact avec le terrain, dépouillée (le plus possible) d'à priori préalables**, se révélera essentielle pour analyser la charpente paysagère et en saisir pleinement le rôle. Aussi, il en découlera souvent des intuitions de projet pertinentes. Fugaces, ces premières impressions doivent être saisies au plus vite car elles sont souvent instantanément modifiées par l'acquisition des nouvelles connaissances nécessaires à une analyse plus détaillée du lieu.



Points clés :

- > L'identification des « agents motivants » : le socle et la compréhension des relations entre la charpente paysagère et l'émotion paysagère
- > À quoi tient la qualité paysagère des lieux, « l'esprit » des lieux ?

b) Les premières interprétations

Cette étape, d'approche plus objective, consiste à **décortiquer les éléments constitutifs des lieux afin de les identifier, d'abord séparément, de manière autonome les uns par rapport aux autres, puis dans les relations qu'ils entretiennent entre eux.**

Dans le cadre du projet de paysage, cette étape vise notamment à **identifier les composantes de la charpente paysagère** : le socle, les structures paysagères naturelles et anthropiques, les motifs de paysage.

Un travail d'acquisition de nouvelles connaissances peut être engagé pendant cette étape afin d'alimenter la compréhension de la charpente paysagère.

Etape 2
Le diagnostic

2. L'analyse inventive ou le diagnostic

À l'articulation de la lecture et de l'écriture, cette étape consiste à identifier les enjeux paysagers et à se poser les bonnes questions.

Il s'agit de **présenter "l'état" perçu ou perceptible du paysage au moment "T" du projet, c'est-à-dire à évaluer son degré de lisibilité**, à la fois "in situ" (par l'évaluation de l'accord entre le socle et les éléments du paysage) et "in visu" (par l'évaluation de l'accord entre les représentations paysagères et la réalité du terrain). Le diagnostic de la lisibilité de la charpente paysagère des lieux peut être exprimé simplement selon différents degrés (lisibilité bonne, moyenne ou fragile).

Points clés :

- > L'évaluation de la lisibilité des lieux
- > Qu'est-ce qui va bien ? (ce qui assure ou pourrait améliorer la lisibilité du paysage en ces lieux)
- > Qu'est-ce qui ne va pas ? (ce qui perturbe ou fragilise la lisibilité, et par là, la perception-interprétation des lieux)



3. Les intentions paysagères et le projet

À l'instar de l'argumentation d'une idée, qui s'appuie sur l'articulation de différents concepts et qui constitue le cœur d'une composition écrite, le projet de paysage s'articule autour de différentes étapes : la cohérence entre ces étapes assure la qualité du projet.

a) L'identification des enjeux paysagers (ou des implications paysagères du projet)

Il s'agit à ce stade d'**identifier les dynamiques actives (d'évolution du territoire et de changement des regards), de les analyser d'un point de vue qualitatif, et d'évaluer leur capacité à modifier, en bien ou en mal, la lisibilité de la charpente paysagère des lieux.**

À l'échelle d'un site de projet, les implications paysagères du projet - et leurs incidences sur la lisibilité de la charpente paysagère - seront à identifier localement.

b) Les intentions paysagères

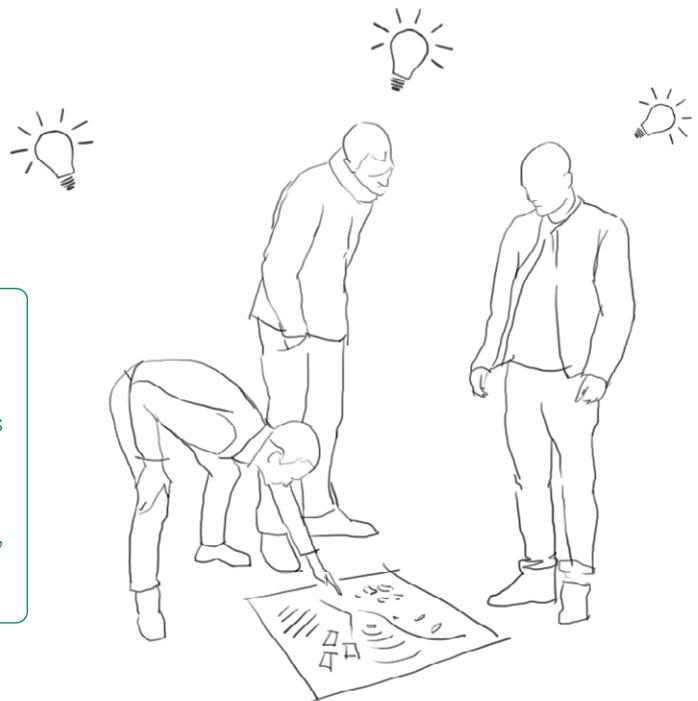
Cette étape consiste à **prendre position vis-à-vis des enjeux paysagers identifiés et à définir, le plus clairement possible, les Objectifs de Qualité Paysagère partagés par le plus grand nombre**, c'est à dire les objectifs que le projet devra atteindre ou les conditions qu'il devra respecter pour assurer la qualité paysagère des lieux. **Les intentions paysagères formulent le « dessein » paysager qui orientera le « dessin » du projet.** Elles traduiront les nouvelles relations souhaitées entre la société et le lieu du projet.

c) Le projet et les actions paysagères

Inscrits dans le prolongement direct des intentions paysagères, le projet et les actions proposées en perspective du Paysage souhaité devront **traduire les différents regards, postures, formes, procédés et étapes par lesquels la Société va instaurer ses nouvelles relations au lieu.**

Points clés :

- > La formulation des intentions paysagères
- > Que souhaite-t-on préserver, améliorer, qualifier... FAIRE ensemble ?



Expérimentation des cahiers des paysages de l'Aubrac

Une journée pour expérimenter ensemble le projet de paysage

La question du paysage, loin d'être une question réservée aux seuls "sachants" ou "professionnels", est l'histoire de tout un chacun. Cependant, au fil des pages des Cahiers des Paysages de l'Aubrac, il apparaît que cette notion **recouvre de nombreux concepts rendant le sujet parfois complexe et difficile à aborder**, parfois même pour les personnes apparemment les plus rompues à ces questions. Bien souvent, la notion est réduite à une donnée patrimoniale ou environnementale à préserver, ce qui traduit la difficulté de prendre pleinement en compte, au sein des projets d'aménagement et de ménagement des territoires, à la fois les lieux, leur sens premier et la multitude des interprétations qui peuvent y être associées.

Dans cette perspective, il est apparu indispensable, à l'issue des réflexions engagées dans la réalisation des deux premiers Cahiers des Paysages, de proposer un format d'atelier à même d'en permettre l'appropriation par les publics.

Crédit photo : Martine Segard-Mayeux



Ce format d'atelier, qui pourra être remobilisé à l'avenir sur d'autres territoires du PNR Aubrac, a été **expérimenté pour la première fois sur la commune de Saint-Amans-des-Côts le 7 décembre 2021**. Il a permis aux participants de **découvrir les contenus des cahiers 1 et 2, et d'en saisir directement les enjeux à travers 4 exercices complémentaires réalisés sur une journée**. Faisant appel aux clés de lecture et d'écriture proposées dans les cahiers 1 et 2, ces ateliers ont été pensés comme des exercices de composition complets, traversant chacune des étapes du projet de paysage.



> 25 participants

Acteurs et actrices de l'aménagement, de la culture, du tourisme, chargés de mission du PNR, élus... issus des **3 départements** du Cantal, de la Lozère et de l'Aveyron, et des **2 régions** d'Auvergne-Rhône-Alpes et d'Occitanie !

> 1 organisateur

Chargé de mission paysage, architecture et habitat du PNR de l'Aubrac.

> 3 animateurs & 3 observateurs

Paysagistes concepteurs et spécialistes des processus de concertation.

Trois objectifs structurants pour la journée d'atelier :

> **Objectif n°1 : s'approprier la démarche de projet de paysage par l'expérimentation et l'échange**

Transmettre les clés de lecture et d'écriture des paysages proposées dans les cahiers pour "outiller" les participants à la prise en compte des paysages dans leurs projets d'aménagement du territoire.

> **Objectif n°2 : améliorer la REconnaissance des paysages de l'Aubrac dans leur diversité**

S'intéresser à un territoire peu reconnu pour le qualifier et formuler des préconisations paysagères adaptées.

> **Objectif n°3 : initier une culture commune des paysages de l'Aubrac**

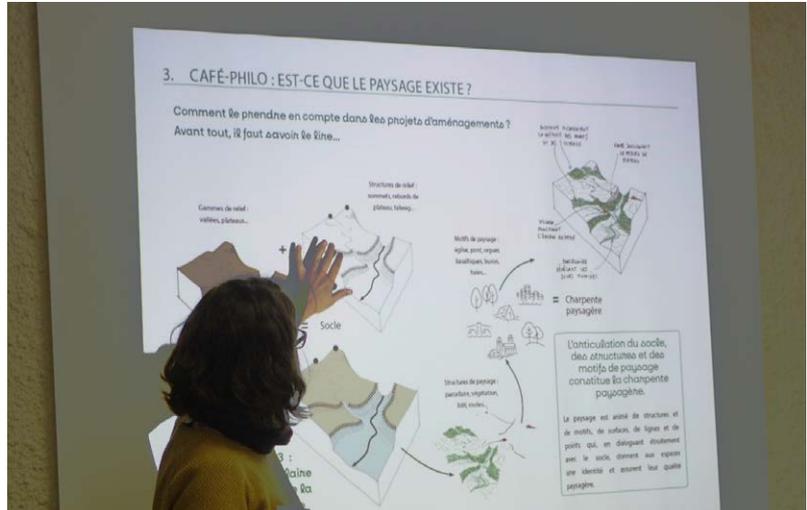
Créer un espace d'échanges pour partager des connaissances, croiser les regards, faire ensemble, penser collectivement... et se rassembler autour d'un vocabulaire commun.

Objectif n°1 : S'approprier la démarche

Le premier objectif de cette journée d'atelier était de **transmettre les différents outils, concepts et apports proposés et développés tout au long de la démarche** à l'ensemble des participants. Plusieurs types de médiations ont été combinés pour répondre à cet objectif.

Des temps de présentation en salle pour se "former" à la lecture-écriture des paysages

La journée a été rythmée par plusieurs moments de transmission par l'équipe organisatrice des différents outils présentés dans les cahiers 1 et 2, développés à partir de sa propre pratique professionnelle. Ces temps de présentation courts ont notamment permis d'**amorcer l'apprentissage des notions clés de "socle" et de "lisibilité"**.



Une diversité de supports pédagogiques pour offrir des appuis théoriques

Des supports pédagogiques ont été élaborés et proposés par l'équipe organisatrice tout au long de la journée, pour assurer le relais des temps de présentation orale et **permettre à chacun de "garder trace" des différents enseignements acquis, de "suivre" et "reprendre" le fil des réflexions proposées pendant et après l'atelier.**

9h30 : Café-Philo : est-ce que le paysage existe ?

> Définition du paysage, ou comment il émerge à la fois "in situ" et "in visu", et présentation des clés de lecture du **cahier 1**

11h30 : du Micro au Grand Paysage

> Présentation des typologies des paysages de l'Aubrac, ou comment l'analyse de la charpente paysagère permet de construire une lecture transversale du territoire

14h : De la lecture vers l'écriture

> Définition de la notion de lisibilité, au cœur du projet de paysage, et présentation des clés d'écriture du **cahier 2**

Les Mini-Cahiers des Paysages

Synthétiques et transportables, pour avoir avec soi une base de connaissances et les outils sur lesquels s'appuyer en situation de projet de paysage



Des temps d'atelier sur le terrain pour apprendre par l'action

Meilleur moyen de se familiariser avec les outils et concepts du projet de paysage, l'expérimentation directe sur le terrain a constitué le cœur de la journée d'atelier. Deux temps d'atelier in situ ont notamment été proposés pour permettre aux participants de **mettre en pratique les outils de lecture et d'écriture, sur des sites abstraits et concrets.**

Des situations propices à l'expression de chacun

Chaque atelier a enfin été pensé pour **proposer différentes situations favorables à l'échange et à l'expression de chacun au sein du groupe.**

Reformuler, interroger, discuter, c'est faire entrer dans son langage propre des outils et concepts nouveaux, nourris de ses connaissances ou perceptions préalables. Le dialogue entre les participants et les organisateurs tout au long de la journée a donc constitué un vecteur clé dans l'appropriation des outils par chacun.

10h : Atelier 1

Micro-paysages mais grandes notions

> Un atelier en petits groupes de 3 ou 4 pour expérimenter les outils de **lecture-écriture sur un site "abstrait"** choisi par les participants parmi les micro-topographies d'un terrain vague

14h : Atelier 2

Paysage en mouvement

> Un temps de **parcours sensible** individuel, pour ouvrir son attention aux paysages de Saint-Amans-des-Côtes

14h30 : Atelier 3

À travers l'horizon

> Un **atelier de lecture** de paysage réalisé in situ, en groupe de 8 à 10 personnes, basé sur un aller-retour entre l'observation, l'échange et le dessin sur un plexiglas cadrant un point de vue

15h30 : Atelier 4

Paysage en projet

> Un **atelier d'écriture** des paysages observés dans l'atelier 3, réalisé en salle par chaque groupe, basé sur le partage et le dessin

L'expérimentation des différentes étapes de la démarche de projet (de l'état des lieux au diagnostic, aux enjeux, aux intentions et aux propositions d'actions paysagères) était notamment un objectif visé. **À travers chaque atelier, chaque étape du projet a été traversée, en mobilisant les clés de lecture-écriture associées.**



Étape 1 : L'état des lieux

Comment se familiariser avec le socle ?

Etape 1
L'état des lieux

La compréhension du socle et de son sens premier est la base de la lecture de paysage, comme évoqué dans le cahier 1.

Etape 2
Le diagnostic

Ainsi, il est fondamental de **commencer la journée par un atelier spécifiquement conçu pour permettre aux participants de s'appropriier les notions de socle et de sens des lieux**, tel que l'[atelier 1](#). Proposant d'analyser des micro-paysages "abstrait", la dimension ludique de l'atelier offre à chacun l'occasion de se « décentrer » de ses préoccupations habituelles, de **prendre le recul nécessaire pour se concentrer sur le site observé dans ce qu'il a de plus primaire, basique, fondamental**.

Etape 3
Le projet

À travers cet atelier, il est apparu que **le détour par le volume, la maquette, la miniaturisation, est un outil très efficace** pour aider chacun à saisir pleinement l'évidence du socle, sa présence immédiatement concrète, et permettre de traduire son caractère « initial ».

Les ateliers proposés l'après-midi ont reconduit cette expérience de l'appréhension du socle via d'autres outils, par exemple par le mime, par la formulation d'un titre ou par le dessin.

Le mime de paysage tend à **traduire par un geste très simple le modelé du sol, le relief. Mais il permet aussi de traduire une émotion, un rapport plastique** : le geste peut donc expliquer **à la fois le socle, et le sens du socle**. Proposée dans les [ateliers 1 et 3](#), la formulation d'un titre traduisant le socle est aussi un moyen d'exprimer très simplement le sens premier du lieu.

Enfin, nous avons observé lors de l'[atelier 2](#) que **pouvoir se référer à différentes échelles spatiales peut faciliter la compréhension du socle**. Les supports cartographiques aident à saisir la morphologie des lieux, et entraînent chacun à se repérer et à faire le lien entre le terrain et sa représentation en plan.

En bref :

- > Se familiariser avec le socle n'a rien d'évident ! C'est pourquoi il est pertinent d'initier cet apprentissage par un décalage « abstrait » permettant une prise de distance avec le réel.
- > Le travail en "maquette", l'appréhension directe et physique du volume, est ici particulièrement pertinent.
- > Le passage par l'abstraction (mimer), et/ou différentes échelles (arpenter les abords, lire une carte...) facilite la compréhension du socle et de son sens premier.



Exemples de micro-paysages potentiels repérés au préalable

Passer par l'abstraction

- > par la maquette
- > par la métaphore
- > par le geste
- > ...

Se projeter en miniature

Atelier 1

Un grand espace délaissé anciennement déblayé a été choisi comme site de projet. Ce terrain vague a pour qualité de présenter **des "micro-topographies" nombreuses et variées** : rigoles creusées par l'écoulement de l'eau, bosses formées par l'apparition de la roche-mère sur la plateforme, tranchées issues des travaux de terrassement, talus érodés ou éboulés... L'abandon du site depuis quelques années a laissé place à une végétation pionnière. **L'ensemble génère d'innombrables micro-paysages potentiels !**

Par associations d'idées, analogies et comparaisons d'échelles, chacun peut imaginer des vallées, des ravins, des plateaux... Les lichens évoquent des marécages, les graminées des forêts... Le travail en groupe favorise l'émergence d'une forme d'attention très particulière et **la construction d'un imaginaire collectif.**

Formuler un titre

Ateliers 1 et 3

Le passage par le titre, qui peut paraître anecdotique, est portant particulièrement utile pour **qualifier le lieu étudié**. Par sa forme courte, il oblige à la synthèse, entraîne vers la métaphore, peut prendre une forme poétique pour rendre compte à la fois du lieu et de l'esprit qui s'en dégage. Formuler un titre permet aussi de traduire les valeurs et sensibilités partagées au sein du groupe.

"Dans la vallée... la renaissance"



"Oxymore"



Micro-paysage

Groupe 2A

1. Fiche de Lecture (15 min.)

a. Percevoir

> **Quelles impressions se dégagent de votre micro-paysage ?** (Quels sentiments provoque-t-il chez vous ? Calme, crainte, curiosité... A quoi peut-il vous faire penser ?)

... "Une ambivalence entre un côté rassurant, et un côté instable" ...
... "Une micro organisation de vie" ...

b. Décrire

> **Pouvez-vous décrire le socle de votre micro-paysage ?**

(Pensez aux espaces qui le composent : les espaces plats, les creux, les bosses, les pentes, les étendues... ; aux dynamiques spatiales qui l'animent : les effets de tensions, de contrastes, de ruptures... ; aux gammes et structures de relief qui le traversent : les vallées, les plateaux, les lignes de crêtes...)

... "un front de taille qui sépare deux espaces" ...
... "un contraste entre une faille et un plateau" ...
... "Sur le plateau, il y a un bloc de granite, comme un suc, une butte... c'est un événement géologique spectaculaire !" ...

c. Imaginer

> **Quelles dynamiques d'évolution pourraient faire évoluer votre micro-paysage ?** (Pensez aux dynamiques naturelles : le climat, l'érosion, la végétation... et / ou anthropiques : l'habitat, l'agriculture...)

... "L'érosion, par l'eau et le vent... toutes les dynamiques d'érosion" ...
... "le plateau est particulièrement exposé" ...

Quel titre pouvez-vous donner à votre micro-paysage pour exprimer son sens premier ?

"Du contrefort à la cuvette, en passant par le plateau granitique"

Extrait de support d'atelier, atelier 1



Exemples de mimes de paysages,
atelier 3

Mimer le paysage

Atelier 3

Le mime est un mode d'expression qui permet de représenter une idée par le signe. Il peut aider certains à **traduire leur perception d'un lieu par un geste simple**, une posture ou une expression faciale. Faisant appel au corp et induisant une réduction des moyens d'expression, il mobilise un vocabulaire commun, ludique et facilement transmissible.

"Équilibre chaotique"

Exemples de titres de micro-paysages,
atelier 1.

Ici le titre exprime le fait que le groupe assimile son micro-paysage à une pente rocheuse et montagneuse, constituée d'un sol "en cours de reconstitution", où "la nature finit toujours par trouver son chemin".



Étape 2 : Le diagnostic Comment évaluer la lisibilité de la charpente paysagère ?

Étape 1
L'état des lieux

Étape 2
Le diagnostic

Étape 3
Le projet

La lisibilité de la charpente paysagère est une notion centrale du cahier d'écriture : il faut savoir lire pour pouvoir bien écrire... mais pour cela, encore faut-il que le support soit lisible ! C'est pourquoi l'évaluation de la lisibilité des paysages est une étape charnière du projet, à la jonction entre la lecture et l'écriture.

La compréhension de cette étape a constitué le principal enjeu de l'atelier 3. Cet atelier a permis d'**appréhender la question de l'évaluation de la lisibilité "In situ" de manière directe, sur le terrain**, en demandant aux participants de désigner, à l'oral ou par le dessin, les éléments perturbant ou favorisant la lisibilité du lieu étudié. Plusieurs conclusions quant à la lisibilité "In situ" en ont été tirées :

Faire l'aller-retour entre in situ...

Observer sur site

Atelier 3

L'observation réelle du site est essentielle, en prêtant attention à ne pas tomber dans le piège de la "vision" au sens physiologique du terme (ce n'est pas parce qu'un élément cache qu'il perturbe la lisibilité du lieu, et ce n'est pas parce qu'on ne voit pas un élément que c'est un problème !).



Les éléments favorisant la lisibilité de la charpente paysagère du lieu sont dessinés en vert, tandis que ceux la perturbant sont dessinés en rouge.

Retours de participants sur l'atelier :

"La découverte du paysage vu avec cet œil nouveau m'a particulièrement marquée. Ce regard analytique et global m'a apporté des perceptions différentes ouvrant vers des possibilités de projection, d'organisation... Qui plus est, cette approche ne rejette en rien l'émotion initiale et les ressentis personnels. L'expérience serait à renouveler dans d'autres situations."

"L'accompagnement d'un paysagiste est primordial pour cerner les consignes de l'atelier et pour éviter d'en sortir."

Éviter tout jugement non-argumenté

Atelier 3

Un autre écueil à éviter est celui du "jugement de valeur", ou de l'expression d'un avis non-argumenté du point de vue du paysage. En effet, se limiter à l'expression d'un "j'aime", ou "je n'aime pas" ne permet pas de passer le pas du "sensible" au "lisible". C'est pourquoi **le rôle des animateurs est ici particulièrement important** : ils doivent demeurer très actifs et vigilants pour que le groupe progresse dans son analyse, en rappelant régulièrement la méthode et en encourageant les participants à argumenter leurs observations.

Ne pas perdre de vue le sens du lieu

Atelier 3

L'évaluation de la lisibilité de la charpente paysagère peut paraître difficile, car il s'agit d'un exercice peu commun, qui demande de **s'affranchir de ses a priori pour poser un regard neuf sur ce qui nous entoure**.

Parce que cette approche va à l'encontre de certaines habitudes ou réflexes, il est important de toujours **argumenter ses choix en fonction du lieu et de ses qualités**, en se posant la question : "Cet élément contribue-t-il (ou non) à la bonne lisibilité de la charpente paysagère ?".

Sa réussite réside dans la capacité des participants à analyser les lieux selon le prisme du paysage et non en fonction des seules valeurs écologiques, culturelles, économiques... sous-jacentes.

... Et in visu

- > sans jugements de valeur
- > sans se limiter à la vision

Permettre l'émergence d'une représentation commune

Ateliers 1 et 3

Au-delà de l'évaluation "In situ" de la lisibilité, **le travail en groupe permet la construction d'un regard partagé sur le lieu**. En effet, inconsciemment, à travers ses différents échanges entre participants animateurs, chaque groupe a posé la première pierre de la reconnaissance (donc de la mise en lisibilité) "In visu" des différents lieux de projet.

L'**atelier 1** est particulièrement révélateur de ce processus : au fil des discussions au sein du groupe, les micro-topographies prennent vie et s'animent par la force du récit. Chacune devient un véritable micro-paysage autonome, porteur d'une identité propre, dégageant parfois une dimension symbolique ou écologique singulière.

Pour favoriser l'émergence de cette vision partagée, traduisant généralement une forme de consensus mais pouvant aussi parfois intégrer des oppositions, il est nécessaire d'**installer au préalable un contexte favorable à l'expression de chacun**. L'animateur doit ensuite **canaliser les participants pour que chacun participe**.

S'appuyer sur des supports adaptés

Ateliers 1 et 3

L'exercice de diagnostic paysager a été facilité par des "**fiches ateliers**" destinées à "**guider**" l'animateur **et les participants** en reprenant, comme des jalons, les différentes questions à se poser par étape, de l'individuel au collectif : par exemple en s'adressant d'abord aux affects (Quelles sont vos premières impressions ?), puis en amenant à objectiver les analyses (Quel titre donneriez-vous pour résumer ?).

Dans l'**atelier 3**, la possibilité de compléter le diagnostic par des post-it exprimant des impressions subtiles, ne pouvant pas passer par le dessin, a également été proposée pour faciliter la mise en lisibilité du lieu "in visu".

Retours de participants sur l'atelier :

" C'est l'échange qui fait émerger l'image."

" A plusieurs, on est meilleurs !"





Diagnostic (10 min.)

> **Quels sont les éléments naturels et anthropiques qui mettent en valeur, ou perturbent la lisibilité du lieu ?**

Dessinez simplement sur le plexiglas en vert les éléments qui améliorent la lisibilité du lieu, et en rouge ceux qui la perturbent.

> **Y-a-t-il d'autres éléments à prendre en compte ?**

Si vous souhaitez compléter votre diagnostic en signalant des éléments de détail et/ou des réflexions supplémentaires à prendre en compte, notez les sur des post-it et placez les sur le plexiglas.

Extrait de support d'atelier, atelier 3

En bref :

> L'évaluation de la lisibilité "in situ" est facilitée par l'expérience du terrain, mais attention aux écueils de la vision et du jugement de valeur !

> La lisibilité "in visu" d'un lieu peut émerger à travers le croisement des regards des acteurs mobilisés sur le site, par l'échange de points de vue.

> Plusieurs modes d'expressions sont à explorer pour recueillir cette vision (post-it, questions-réponses, formulation d'un titre...)

> La puissance du "In visu" est telle qu'elle peut faire surgir un paysage de n'importe quel espace, du plus "abstrait" (micro-topographie) au plus "concret" (espace vécu) !

Étape 3 : Le projet

Comment construire un projet d'ensemble cohérent ?

Etape 1
L'état des lieux

Etape 2
Le diagnostic

Etape 3
Le projet

Découlant naturellement des précédentes étapes d'état des lieux et de diagnostic, desquelles a émergé une vision du site partagée, l'étape du projet est constituée de **plusieurs phases complémentaires et étroitement liées, que l'on a parfois tendance à confondre : enjeux, intentions, et actions**. La qualité de leur articulation garantit la qualité du projet.

Définir des enjeux paysagers

Ateliers 1, 2 et 3

S'interroger sur les dynamiques d'évolution du site en convoquant le "contexte"

"Arpenter" - ou parcourir - les abords du lieu du projet aide à comprendre son contexte et à l'ancrer dans un territoire plus large. Cette expérience permet d'ouvrir le champ de la réflexion et de s'interroger sur les dynamiques naturelles (climat, érosion, modification des milieux naturels...) et anthropiques à l'œuvre (urbanisation, modes d'agriculture et d'exploitation des ressources...).

La déambulation, telle que proposée lors de l'atelier 2, est aussi un moment propice à l'échange de connaissances. Plus les participants sont issus de catégories socio-professionnelles et de territoires variés, plus les échanges pourront être riches !

S'interroger sur les dynamiques d'évolution du site en se projetant dans le temps

Des questions simples formulées au futur peuvent aider à concevoir le caractère changeant du paysage dans le temps.

Une fois les dynamiques d'évolution du territoire identifiées, on pourra s'interroger sur les effets paysagers de ces évolutions. Souvent spontanément considérés comme négatifs (risque de disparition, de destruction...), certains effets peuvent s'avérer positifs.



A travers l'horizon

Groupe 1

Dynamiques d'évolution (5 min.)

Identifiez une (ou plusieurs) dynamique d'évolution qui pourrait transformer ce lieu et représenter un risque ou un potentiel quant à sa lisibilité (changement climatique, urbanisation, évolution des pratiques agricoles ou forestières, des modes de production d'énergies...).

> A l'avenir, qu'est ce qui selon vous...

Changera ? "Le bois va s'agrandir.".....

..... "La route va être refaite.".....

Ne changera pas ?.....

..... "Les grandes lignes du paysage...".....

Disparaîtra ? "Le mur en pierre sèche".....

..... "Les jardins, si l'habitat se densifie.".....

Apparaîtra ? "Un lotissement ?".....

..... "Des éoliennes ?".....

Extrait de support d'atelier, atelier 3

Écriture de paysage Groupe 3

Phase 1 : On s'échauffe !

Avant de commencer... Quelle est votre intention paysagère ?

Au regard de votre lecture du lieu (atelier 3), qu'est-ce qui vous semble le plus important de préserver, de mettre en valeur, ou de restaurer pour améliorer la lisibilité du lieu ?

.....
"Révéler le vallonnement"
.....
.....

Pour améliorer la lisibilité de votre lieu de projet, identifier un élément que vous souhaiteriez :

Enlever. Pourquoi ce choix ?

.....
"Les poteaux électriques"
.....

Modifier. Pourquoi ce choix ?

.....
"le bâtiment agricole (le scinder en deux modules
ou en démolir une partie)"
.....

.....
"la progression de l'urbanisation sur le relief"
.....

.....
"les essences des haies et du bosquet"
.....
.....

Ajouter. Pourquoi ce choix ?

.....
"une haie"
.....

.....
"un muret"
.....

Extrait de support d'atelier, atelier 4

S'accorder sur des intentions paysagères

Ateliers 1 et 4

Après s'être interrogé sur les dynamiques d'évolution du territoire et leurs effets positifs ou négatifs sur le paysage, il est temps de faire des choix et de s'accorder sur des intentions paysagères.

Que souhaite-t-on préserver, améliorer, effacer du lieu ? **Que souhaite-t-on FAIRE ensemble ?**

Poser des questions simples permet d'asseoir la réflexion du groupe, de la cristalliser sous la forme d'une (ou plusieurs) idée(s) centrale(s), essentielle(s), préparant le passage imminent à l'action.

Tester des scénarios de projet

Atelier 1 et 4

Cette approche permet de **révéler comment l'aménagement et le lieu peuvent dialoguer et s'enrichir l'un l'autre.**

L'exercice peut être réalisé de manière très ludique, par l'expérimentation directe, tel que dans le cadre de l'atelier 1 : la mise en projet des "micro-paysages" a consisté à intégrer un objet exogène facilement manipulable (ici une boîte d'allumettes). La possibilité de **tester plusieurs modes d'implantation potentiels** de cet élément a permis à chaque groupe de **mesurer les différents apports (plastiques, sémantiques, iconographiques) possibles du projet au lieu et vice versa.**

L'exercice peut également être réalisé de manière plus conceptuelle, les différents scénarios pouvant s'exprimer par le texte, le dessin, le récit...

Faire des choix...

Exemples de différents scénarios testés par un groupe, atelier 1



"Profiter d'un abri sous roche, se fondre dans le paysage..."



"Révéler la pesanteur du rocher par le contraste..."



"Accentuer l'aspect 'totem' du rocher dans la forêt..."



"Maintenir des transparences..."



"Améliorer la qualité architecturale du bâti agricole..."



"Renforcer et prolonger une haie..."

... et explorer différentes pistes de projet

> pour que le lieu et le projet se nourrissent l'un l'autre

Phase 2 : On compose !

- Donnez une cohérence à votre projet :
- > Confirmez ou modifiez vos choix pour composer un projet cohérent vis-à-vis de votre intention paysagère
 - > Précisez votre projet en vous aidant des outils d'écriture du Cahier 2 (répartition des vides et des pleins, implantation des éléments...). Pensez aussi à la manière de mettre en valeur votre lieu de projet « in visu ».
 - > Dessinez votre projet directement sur la photo imprimée, complétez si besoin par des croquis ou des annotations supplémentaires

> Quel titre souhaitez-vous donner à votre projet ?

Exemple de support d'atelier

Se positionner et composer des actions cohérentes

Ateliers 1 et 4

La formulation d'actions paysagères est l'aboutissement du processus de concertation autour de la mise en projet d'un lieu. Fondant l'articulation entre les phases d'étude et les phases opérationnelles, elle doit permettre de traduire le diagnostic en objectifs clairs et de cibler simplement les modalités de mise en œuvre retenues collectivement à l'issue des phases de réflexion et d'expérimentation.

Une large place doit être faite aux échanges afin qu'un maximum de propositions puissent être formulées, débattues, puis validées ou écartées.

Pour éviter que le groupe ne perde de vue ses intentions ou objectifs initiaux, le rôle de l'animateur est de les leur rappeler ou de recentrer les discussions régulièrement, pour assurer la bonne progression des réflexions.

Expérimenter et sortir de ses réflexes pour concevoir avec le paysage

Atelier 1 et 4

On considère souvent un projet d'aménagement du territoire comme à **priori négatif** pour le paysage. Guidée par ce "réflexe", la première proposition est souvent d'implanter le projet là où il "gênera le moins", et de le dissimuler par la végétation.

Cependant, les échanges font rapidement évoluer ce postulat initial vers des propositions plus riches...

Et si le projet pouvait révéler un aspect du lieu ? Jouer un rôle positif au sein de sa charpente paysagère? Gagner en qualité au contact du lieu ?



"Il faut que l'aménagement profite aussi au lieu !"

En bref :

- > Pour construire un projet cohérent, il faut mettre en perspective le site avec son "contexte", le confronter à des dynamiques d'évolution en cours, et des enjeux plus larges.
- > Il faut ensuite "prendre position" vis-à-vis du lieu et du contexte en définissant les intentions du projet.
- > Les intentions serviront de guide à l'ensemble des actions formulées par la suite, jusqu'aux propositions de résolution formelle des projets.
- > L'articulation de ces différentes étapes ne peut se faire que dans le dialogue entre les différents acteurs du projet. Plus ils seront nombreux plus le projet sera riche !



Objectif n°2 : Améliorer la REconnaissance des paysages de l'Aubrac

Les paysages de l'Aubrac souffrent d'un manque de reconnaissance de leur diversité, comme explicité dans le Cahier des Paysages de l'Aubrac n°2. Le second objectif de cette journée d'atelier a été de répondre à cet enjeu en mettant **un "coup de projecteur" sur un territoire peu reconnu, en marge des représentations paysagères majeures de l'Aubrac.**

Pourquoi
Saint-
Amans-
des-Côts ?

767
habitants

41 km²
superficie

19 hab /
km²
densité

738 m
altitude

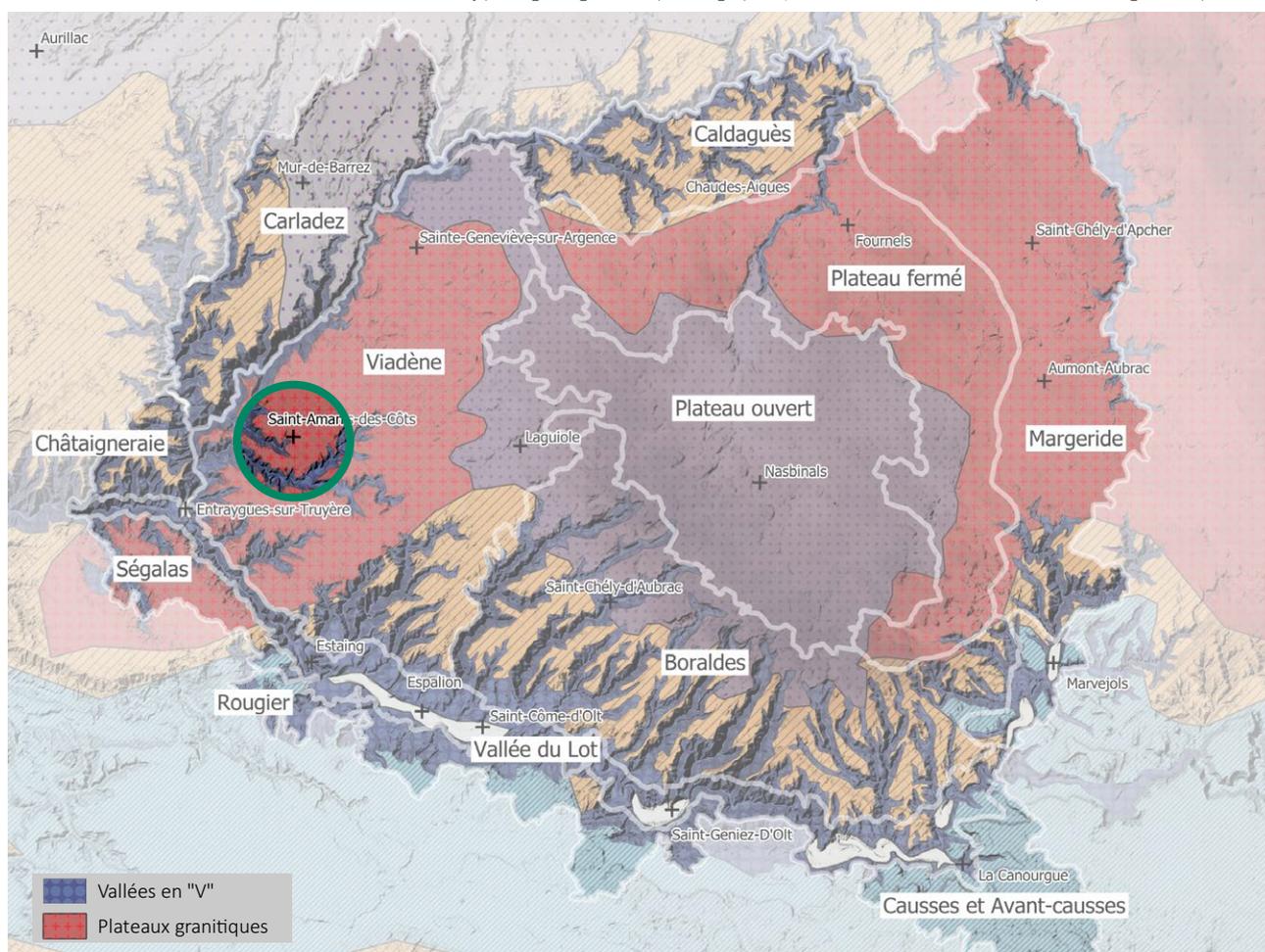
> Un site "école" pour appréhender plusieurs typologies paysagères de l'Aubrac :

entre le plateau granitique de la Viadène et les vallées encaissées de la Bézombe et du Gouzou

> Une "centralité" forte, regroupant commerces et services, concernée par des dynamiques d'évolution spécifiques aux territoires du PNR de l'Aubrac :

- Évolution des formes et usages du bâti (extensions urbaines, construction de bâtiments agricoles, déshérence et abandon du bâti ancien...)
- Évolution des formes et usages des routes et chemins (aménagement routiers, chemins surfréquentés ou abandonnés...)
- Évolution des modes d'exploitation des ressources (pratiques agro-pastorales, boisements, carrières, production d'énergies...)

Localisation de la commune sur la carte des typologies géomorphologiques, entre vallées en "V" et "plateaux granitiques".



Une demi-journée dédiée aux paysages de Saint-Amans-des-Côts

14h : Atelier 2 Paysage en mouvement

> Un temps de **parcours** pour constituer un **ÉTAT DES LIEUX** des paysages traversés

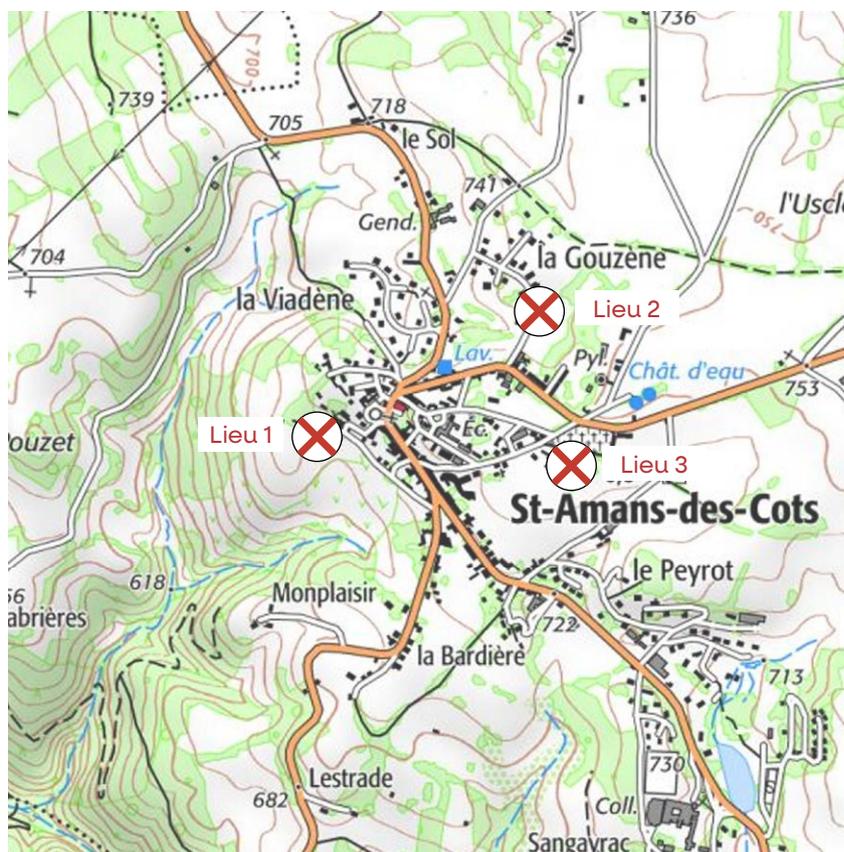
14h30 : Atelier 3 À travers l'horizon

> Un **atelier de lecture** pour réaliser un **DIAGNOSTIC** de trois lieux de projet représentatifs du contexte paysager du centre-bourg

15h30 : Atelier 4 Paysage en projet

> Un **atelier d'écriture** pour formuler des **PISTES D' ACTIONS** à engager pour préserver, améliorer ou qualifier les paysages communaux

Localisation des 3 lieux de projet



Remarque :

Les lieux de projet ont été pré-sélectionnés par l'équipe organisatrice **pour leurs capacités à faire "école"** (représentatifs du contexte géomorphologique de Saint-Amans-des-Côts et présentant différents enjeux paysagers).

Dans le cadre de la reconduction de ces ateliers, d'autres modes de sélection des lieux de projet pourront être adoptés selon les objectifs fixés (par exemple : sites proposés par les élus lors de réflexions autour des documents d'urbanisme, par les habitants lors de concertations citoyennes, sites où sont programmés des aménagements sur lesquels il s'agirait de donner un avis, etc...).

Les différents apports de ces ateliers peuvent être analysés selon trois angles d'approche :

- > à l'échelle des lieux
- > à l'échelle du site
- > à l'échelle du territoire

Quels apports à l'échelle des lieux ?

À l'échelle de chacun des trois lieux de projet, chaque étape de la composition paysagère (état des lieux, diagnostic, projet) a été expérimentée par un groupe. Les apports des différents ateliers ont été collectés et sont consignés dans les pages suivantes.

Vue de la silhouette du bourg ancien en rebord de plateau, depuis le lieu de projet 1.





Un balcon sur la Viadène

Les participants ont identifié leur site de projet comme un "vallon champêtre" aux qualités ambivalentes. Un sentiment de calme se dégage du lieu, ouvert sur des horizons lointains et propice à la contemplation. Il apparaît aussi "typique", porteur d'une identité forte liée à la ruralité. Mais des traces de "déprise agricole" et "d'anthropisation", qui perturbent la lisibilité du lieu, ainsi que l'impression que le paysage s'est "figé", donnent à certains un sentiment de tristesse.

Ces perceptions contrastées révèlent d'ores et déjà l'enjeu paysager du lieu : le renouvellement de ses usages, tout en préservant sa charpente paysagère.

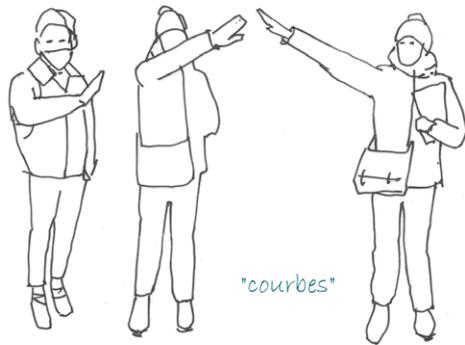


[Obj. 2 - Améliorer la reconnaissance des paysages de l'Aubrac]

Etape 1
L'état des lieux

Etape 2
Le diagnostic

Etape 3
Le projet



"pentes plus ou moins douces"

Etat des lieux

> Quelles impressions se dégagent du lieu ?

....."un paysage calme, figé"

....."un lieu rural, typique"

> Quel geste peut-on faire pour l'exprimer ?

Mimez la sensation que vous procure ce lieu.

Analyse du socle

> Quelles sont les structures de relief qui composent ce lieu ? (vallons, crêtes, points hauts, rebords...) Dessinez-les sur le plexiglas.

....."le creux d'un vallon"

> Quelles sont les dynamiques spatiales qui l'animent ? (tensions, contrastes, ruptures, équilibres...)

Notez-les sur le plexiglas.

....."tension des horizons, lissage des premiers plans"



Etape 1
L'état des lieux

Etape 2
Le diagnostic

Etape 3
Le projet



Point de vue du site de projet

Diagnostic

> Quels sont les éléments naturels et anthropiques qui perturbent la lisibilité du lieu ?

"Les résineux" "La maison blanche"
"Les broussailles" "Certaines haies"

Améliorent la lisibilité du lieu ?

"L'organisation des maisons" "La colline boisée"
"Les fruitiers en limite du village"

Dynamiques d'évolution

Identifiez une (ou plusieurs) dynamique d'évolution qui pourrait transformer ce lieu et représenter un risque ou un potentiel quant à sa lisibilité (changement climatique, urbanisation, évolution des pratiques agricoles ou forestières, des modes de production d'énergies...).

> A l'avenir, qu'est ce qui selon vous...

Changera ? "Le bois va s'agrandir."
"La route va être refaite."

Ne changera pas ?

"Les grandes lignes du paysage..."

Disparaîtra ? "Le mur en pierre sèche"

"Les jardins, si l'habitat se densifie."
"Les broussailles? Le pâturage?"

Apparaîtra ? "Un lotissement ?"
"Des éoliennes ?"

"Une antenne relais ?"





Etape 1
L'état des lieux

Etape 2
Le diagnostic

Etape 3
Le projet

Document de projet, atelier 4

Projet

Quelle est votre intention paysagère ?

Qu'est-ce qui vous semble le plus important de préserver, de mettre en valeur, ou de restaurer pour améliorer la lisibilité du lieu ?

"Préserver l'ouverture du paysage"

Pour améliorer la lisibilité de votre lieu de projet, identifiez un élément que vous souhaiteriez :

Enlever. Pourquoi ce choix ?

"Les résineux près du bois"

Modifier. Pourquoi ce choix ?

"Redonner de la vie au paysage : limiter les maisons secondaires, donner plus de place aux piétons, valoriser les traces du passé."

Ajouter. Pourquoi ce choix ?

"Des haies bocagères, des arbres fruitiers, des chemins alternatifs à la route."



Plexiglas de diagnostic, atelier 3

> "Anticiper les extensions urbaines en aménageant un espace public entre le village et les prés, intégrant des vergers et un sentier."



Une prairie encerclée

Malgré l'identification de nombreux atouts par le groupe, la capacité du lieu à « faire paysage » n'est pas évidente pour tous. Cet espace ouvert situé entre le centre bourg et un lotissement apparaît pour certains, qui n'y trouvent pas d'éléments assez « emblématiques » pour faire paysage, comme un « vide », tandis que d'autres y entrevoient une opportunité pour améliorer la qualité du cadre de vie du quartier par l'intégration de nouveaux usages. Cette légère dépression plate, formée par une tête de vallon est caractéristique des reliefs granitiques. **Elle apparaît comme un espace en suspens, invisibilisé par une absence de représentation, bien que porteur de qualités à même de lui conférer un rôle structurant.**

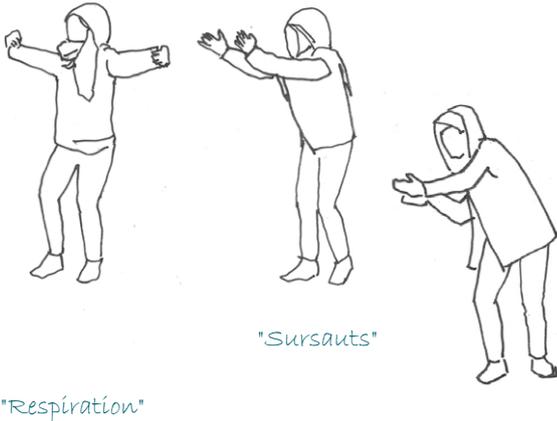


[Obj. 2 - Améliorer la reconnaissance des paysages de l'Aubrac]

Etape 1
L'état des lieux

Etape 2
Le diagnostic

Etape 3
Le projet



Etat des lieux

> Quelles impressions se dégagent du lieu ?

....."une respiration".....

....."une sensation de vide".....

> Quel geste peut-on faire pour l'exprimer ?

Mimez la sensation que vous procure ce lieu.

Analyse du socle

> Quelles sont les structures de relief qui composent ce lieu ? (vallons, crêtes, points hauts, rebords...) Dessinez-les sur le plexiglas.

....."un fond de vallée plat".....

....."un socle granitique".....

> Quelles sont les dynamiques spatiales qui l'animent ? (tensions, contrastes, ruptures, équilibres...)

Notez-les sur le plexiglas.

....."Alignements, sursauts".....

....."La ligne formée par les toitures esquisse comme une ligne d'horizon".....



Etape 1
L'état des lieux

Etape 2
Le diagnostic

Etape 3
Le projet



Point de vue du site de projet

Diagnostic

> Quels sont les éléments naturels et anthropiques qui :

Perturbent la lisibilité du lieu ?

"L'extension urbaine récente en lisière du village (maison de santé et logements)"

Améliorent la lisibilité du lieu ?

"Le pré, l'espace ouvert maintenu par la zone humide"
"la haie monumentale et les murets qui délimitent la dépression humide" "la régularité du front bâti"

Dynamiques d'évolution

Identifiez une (ou plusieurs) dynamique d'évolution qui pourrait transformer ce lieu et représenter un risque ou un potentiel quant à sa lisibilité (changement climatique, urbanisation, évolution des pratiques agricoles ou forestières, des modes de production d'énergies...).

> A l'avenir, qu'est ce qui selon vous....

Changera ?

"Le feuillage des arbres : en été, la haie sera moins transparente"

Ne changera pas ?

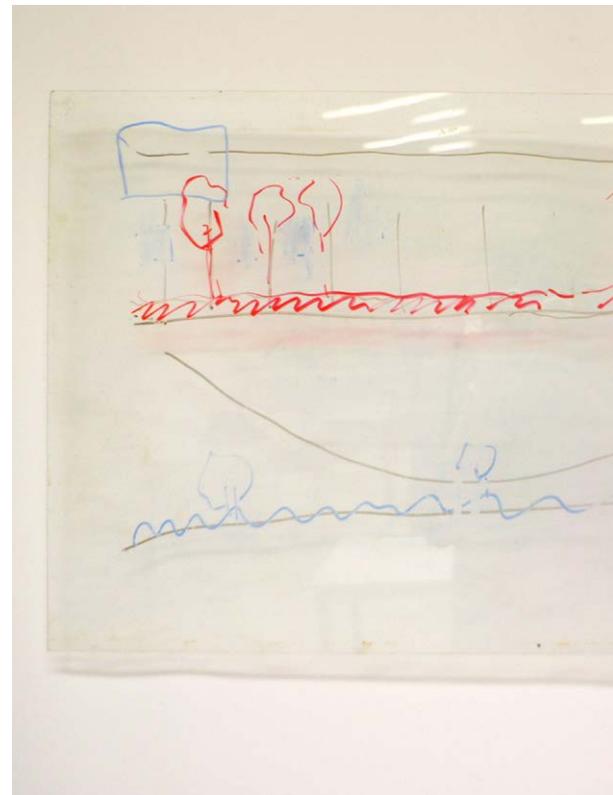
"La vocation agricole du lieu, inscrite au PLU"

Disparaîtra ?

"Le dernier fruitier, la ligne électrique ?"

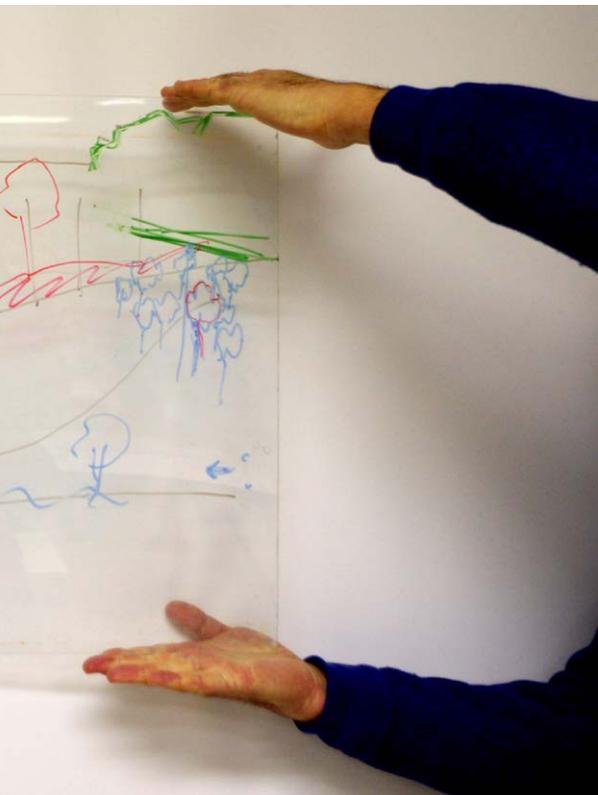
Apparaîtra ?

"un centre commercial va être construit derrière la haie.
Un nouveau verger ? De nouveaux usages?
une haie basse le long de la route ?"





Document de projet, atelier 4



Plexiglas de diagnostic, atelier 3

Projet

Quelle est votre intention paysagère ?

Qu'est-ce qui vous semble le plus important de préserver, de mettre en valeur, ou de restaurer pour améliorer la lisibilité du lieu ?

"Préserver la vocation agricole et bocagère
du lieu, ainsi que son ouverture"

Pour améliorer la lisibilité de votre lieu de projet, identifiez un élément que vous souhaiteriez :

Enlever. Pourquoi ce choix ? "Les lignes électriques"
"Le bâtiment en premier plan s'il n'est pas utilisé."

Modifier. Pourquoi ce choix ?
"Réduire la largeur de la route et donner plus de place aux piétons."
"Améliorer l'apparence de certains bâtiments."

Ajouter. Pourquoi ce choix ?
"Construire un front bâti, planter des vergers et aménager des jardins partagés en amont de la zone humide."

> "Soigner la périphérie du village, en créant un espace partagé entre habitat et espace agricole."



Un village tapi autour d'une colline

À la découverte du site, le groupe est d'abord marqué par la présence des éléments bâtis, pourtant perçus à distance. La limite d'un lotissement et une extension de bâtiment agricole focalisent l'attention, mais peu à peu le groupe découvre les qualités du lieu : une grande impression de calme se dégage de cet espace, au modelé étiré, souple et ouvert sur l'horizon, sur les bords duquel le village semble se tapir. **Malgré sa dimension assez modeste et son apparence "banale", un consensus émerge rapidement autour des qualités paysagères de ce lieu en rebord de plateau.**



[Obj. 2 - Améliorer la reconnaissance des paysages de l'Aubrac]

Etape 1
L'état des lieux

Etape 2
Le diagnostic

Etape 3
Le projet



"ouverture"



"ondulation"

Etat des lieux

> Quelles impressions se dégagent du lieu ?

....."une modernité mal-assumée".....
....."Le calme : l'espace, l'horizon, un vent léger".....

> Quel geste peut-on faire pour l'exprimer ?

Mimez la sensation que vous procure ce lieu.

Analyse du socle

> Quelles sont les structures de relief qui composent ce lieu ? (vallons, crêtes, points hauts, rebords...) Dessinez-les sur le plexiglas.

....."un rebord de plateau".....
....."un vallon à proximité".....

> Quelles sont les dynamiques spatiales qui l'animent ? (tensions, contrastes, ruptures, équilibres...)

Notez-les sur le plexiglas.

....."un ensemble de lignes tendues".....
....."un modèle souple".....
....."Plusieurs plans bien distincts.".....



Etape 1
L'état des lieux

Etape 2
Le diagnostic

Etape 3
Le projet



Point de vue du site de projet

Diagnostic

> Quels sont les éléments naturels et anthropiques qui :

Perturbent la lisibilité du lieu ?

"Les éléments anthropiques : bâtiments, ligne électrique" "Les lignes de conifères ?"

Améliorent la lisibilité du lieu ?

"Les éléments naturels, la végétation"
"Le muret en pierre sèche qui délimite la parcelle"

Dynamiques d'évolution

Identifiez une (ou plusieurs) dynamique d'évolution qui pourrait transformer ce lieu et représenter un risque ou un potentiel quant à sa lisibilité (changement climatique, urbanisation, évolution des pratiques agricoles ou forestières, des modes de production d'énergies...).

> A l'avenir, qu'est ce qui selon vous....

Changera ? "L'usage du bâtiment agricole"

Ne changera pas ?

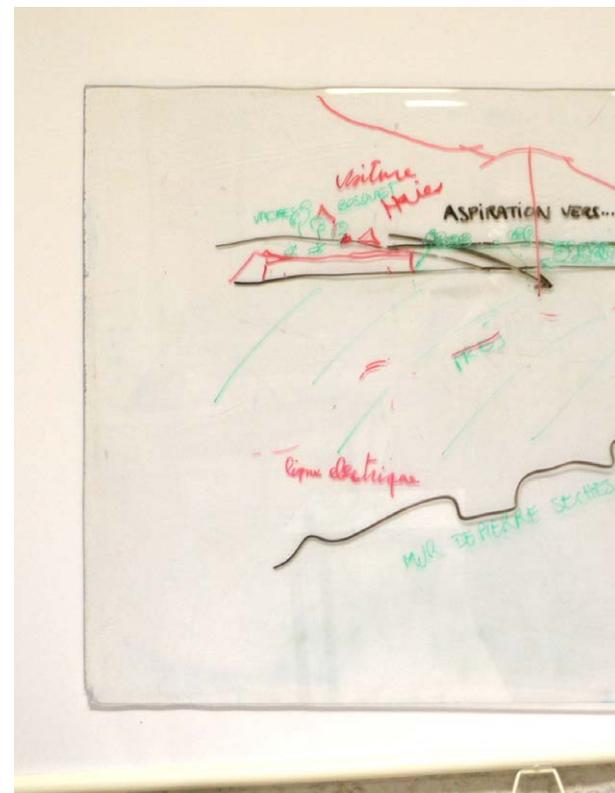
"..."

Disparaîtra ?

"La parcelle en prairie du premier plan"
"Le muret qui la délimite" "Les épicéas et les sapins"

Apparaîtra ?

"Des extensions urbaines"





Etape 1
L'état des lieux

Etape 2
Le diagnostic

Etape 3
Le projet

Document de projet, atelier 4

Projet

Quelle est votre intention paysagère ?

Qu'est-ce qui vous semble le plus important de préserver, de mettre en valeur, ou de restaurer pour améliorer la lisibilité du lieu ?

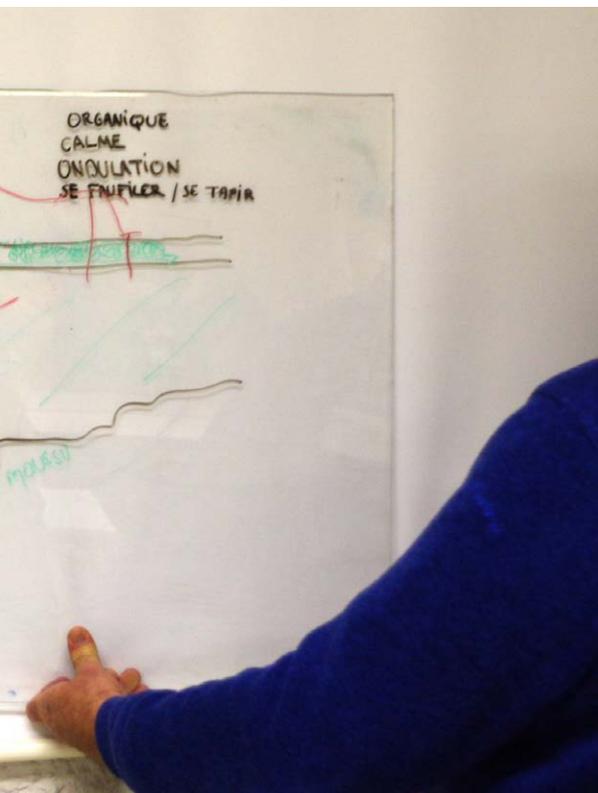
"Révéler la forme vallonnée du lieu,
l'alternance de bosses et de creux"

Pour améliorer la lisibilité de votre lieu de projet, identifiez un élément que vous souhaiteriez :

Enlever. Pourquoi ce choix ?
"Les poteaux électriques"

Modifier. Pourquoi ce choix ?
"Planter la butte en limite des habitations"
"Diminuer les dimensions du bâtiment agricole"
"Diversifier la composition des haies pour améliorer la transition avec l'espace agricole."

Ajouter. Pourquoi ce choix ?
"Une haie pour accompagner le mur du cimetière"
"Un mur en pierre sèche côté route"



Plexiglas de diagnostic, atelier 3

> "Préserver le lieu de l'urbanisation, agir sur la qualité architecturale, utiliser la végétation pour adoucir la transition entre habitat et prairies."

Quels apports à l'échelle du site ?

> Saint-Amans-des-Côts est installé sur un socle vallonné, qui propose des lieux de vie aux configurations variées (vallons, buttes, rebords...), et dont les qualités sont peu reconnues. L'atelier a permis de **faire émerger tout l'intérêt de la reconnaissance paysagère de ces lieux banals au premier abord, qui se révèlent souvent comme des espaces structurants ou potentiellement centraux.**

> Les lieux d'atelier pointent **plusieurs espaces en cours d'évolution, situés en périphérie du centre-bourg**, potentiellement concernés par des projets d'équipements et des extensions urbaines, que les apports de l'atelier pourront nourrir le cas échéant. Les réflexions menées à l'échelle de ces sites pourront également **alimenter les réflexions de la collectivité** sur d'autres sites de projet ou à l'échelle plus large du centre-bourg, dans le cadre de l'élaboration d'un **document d'urbanisme** par exemple.

> Les thématiques abordées par les participants se répondent d'un groupe à l'autre. Elles semblent se cristalliser sur **les "franges" du village, espaces à fort enjeu et à fort potentiel paysagers**, situés entre habitat et espace agricole. Invitant tout un chacun à s'interroger (Comment s'approprier ces espaces? Améliorer leur qualité d'usage (s'y retrouver, y cheminer, y jardiner...)? Créer des liens avec le territoire alentour? Faire en sorte qu'ils participent à améliorer l'image du centre-bourg?), ces ateliers amorcent **un inversement du regard invitant à reconsidérer ces "vides" comme des espaces communs à préserver et valoriser.**

Quels apports à l'échelle du territoire ?

> L'atelier met en lumière **le potentiel caractère "extraordinaire" de paysages du "quotidien"** du PNR de l'Aubrac : des centres-bourgs anciens, implantés sur des espaces géomorphologiques singuliers, **offrant des liens privilégiés avec leur territoire rural.**

> La démarche paysagère permet de **déceler les potentiels paysagers de ces lieux habités, et d'envisager leur intégration progressive au sein de l'imaginaire collectif des paysages de l'Aubrac**, par la reconnaissance et la représentation de leurs qualités.

> L'atelier des paysages de Saint-Amans-des-Côts révèle des **enjeux de qualification, de valorisation et de préservation des qualités paysagères des centre-bourgs** du Parc, soumis à des dynamiques d'évolutions fortes des modes d'habitat, de transport, de production d'énergie...

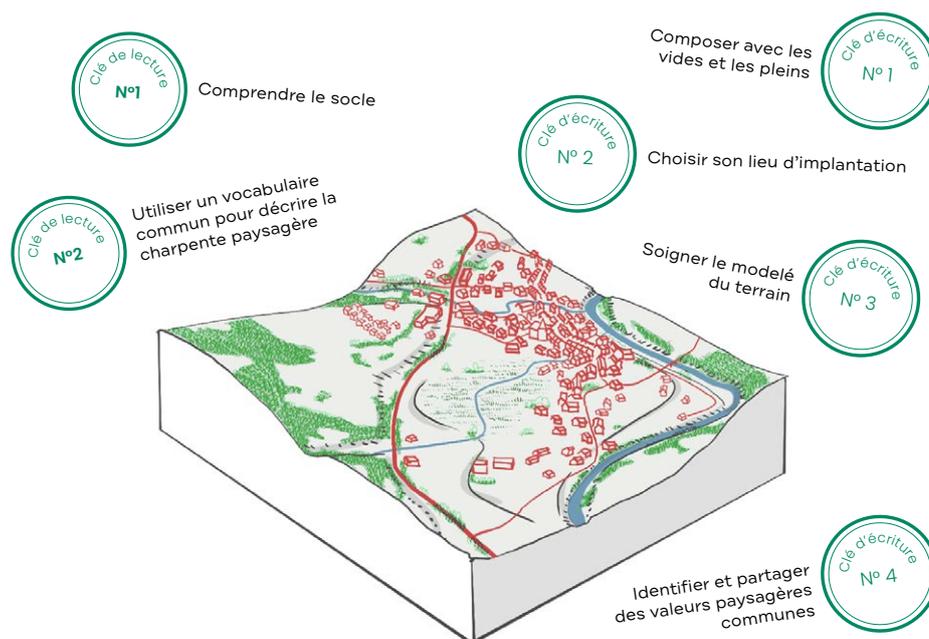
> **Remobilisable dans d'autres territoires du Parc, cet atelier peut être envisagé comme une première expérience, à renouveler et à adapter à chaque lieu et chaque typologie de paysage, offrant la possibilité de mener des réflexions croisées sur l'urbanité désirée en Aubrac, et plus largement dans les territoires ruraux.**



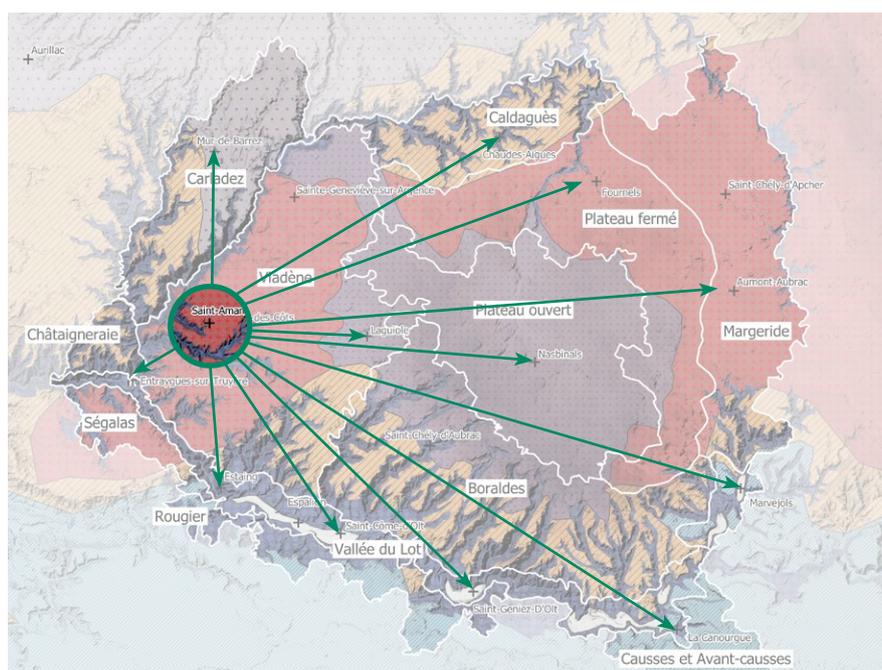
> De Saint-Amans-des-Côts à l'ensemble du territoire du PNR Aubrac, un atelier qui révèle un enjeu majeur pour les centre-bourgs :

Composer les extensions urbaines et les espaces périphériques avec le paysage, en valorisant leurs liens aux lieux

En remobilisant les outils de lecture et d'écriture des Cahiers des Paysages de l'Aubrac...



...et en diffusant les retours d'expérience à l'échelle du territoire...



Les ateliers des paysages peuvent constituer un outil pour agir en faveur de la qualité paysagère de l'Aubrac.

Objectif n°3 : Initier une culture commune

Pris en compte par de nombreux corps de métier et institutions, qui agissent à différentes échelles et différents niveaux, **les enjeux de l'aménagement des territoires sont parfois difficiles à appréhender, et plus encore à partager.**

Par sa dimension culturelle (in visu) et physique (in situ), **le paysage est l'affaire de tous : il constitue un support propice à la mise en commun** des préoccupations, réflexions et aspirations des acteurs locaux.

Fondé sur la reconnaissance du caractère extraordinaire des paysages de l'Aubrac, **le PNR apparaît comme l'acteur le plus à même de rassembler** et de constituer des lieux d'échange sur l'aménagement du territoire. En ce sens, il met en place un **atelier rural d'urbanisme et de paysage** - appelé **Obrador** - qui accompagne les acteurs locaux dans le développement de projets de qualité, ambitieux et durables.

Dans la même perspective, le troisième objectif de la journée d'atelier menée à Saint-Amans-des-Côtes a été de **proposer un évènement à même d'initier la constitution d'un collectif, rassemblé autour d'une culture commune des paysages de l'Aubrac.**

1. Partager des connaissances et des expériences

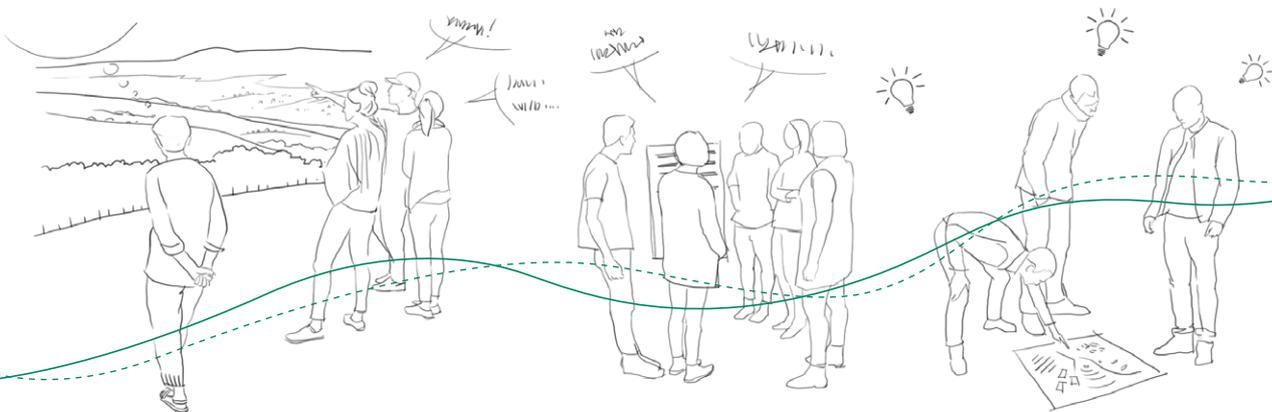
De l'individu vers le groupe.

Chaque participant apporte son "in visu", que les différents temps d'échange lui permettent de transmettre ("ça me fait penser à...", "chez moi on fait ça...", "il se passe ça..."). **Progressivement, un regard partagé se construit.**

2. Croiser les regards

Du groupe vers l'individu.

Faire collectif, c'est mettre son propre regard à l'épreuve de celui des autres, et être en mesure de le réévaluer, voire de le remettre en question en fonction. La réflexion commune alimente ainsi en retour l'expérience et le "in visu" de chacun. **À travers le collectif, l'expertise des acteurs s'enrichit au service des territoires et de leurs aménagements.**



3. Faire ensemble

Les expériences partagées, qu'elles soient agréables (par exemple : le caractère ludique d'un atelier) ou pénibles (par exemple : le froid ressenti pendant la journée) **soudent les participants** par la création d'une mémoire collective, et engagent chacun à la prise en compte et au respect de l'autre.

L'intérêt du collectif réside dans sa **capacité à rassembler des forces pour construire - intellectuellement et/ou physiquement - des projets ambitieux**. Chaque atelier se doit de favoriser la créativité et guider l'énergie de chacun en proposant des situations inspirantes.

... Pour se rassembler autour d'un vocabulaire commun

Pour pouvoir faire ensemble, penser collectivement... encore faut-il déjà parler le même langage!

Les crispations naissent souvent d'incompréhensions. Lors de l'atelier mené à Saint-Amans-des-Côts, le vocabulaire proposé dans les Cahiers de Lecture et d'écriture des Paysages de l'Aubrac a pu être partagé et mis à l'épreuve du terrain. Ce processus est à poursuivre dans le temps pour favoriser l'émergence d'un dialogue élargi et fertile.

4. Penser collectivement

Penser collectivement assure au groupe la capacité de prendre en compte le sujet dans sa **complexité**, en convoquant une diversité de thèmes, enjeux et références **au service du projet**.

Chaque atelier se doit de **favoriser l'ancrage de cette pensée collective par des temps de débat et de bilan réguliers**.



Conclusion

Résultante qualitative de choix de société, la notion de paysage est indissociable de celle de collectif. Si lire et écrire le paysage consiste à savoir interpréter et orienter son action en prenant en compte les paysages et les valeurs qui leurs sont associées de manière autonome, la composition constitue un dernier plan essentiel du projet de paysage en introduisant la question de l'échange, du débat et de la mise en commun. **Pour faire projet de paysage, il ne suffit pas de savoir, individuellement, lire et écrire le paysage, il faut aussi savoir composer, c'est à dire lire et écrire collectivement, en croisant les regards et approches de chacun des acteurs.**

Pourquoi composer ?

Mettant directement en rapport les multiples perceptions, valeurs et aspirations que chaque lieu peut susciter chez différents acteurs, **la composition permet d'arbitrer des choix de projet selon des rapports sémantiques, plastiques et iconographiques partagés.** Elle assure alors la qualité des projets, inscrits dans le respect du sens des lieux et de leurs habitants et acteurs. De l'ordre de l'expérience directe et de l'évènement, la composition peut également permettre de **garantir sur le long terme une meilleure prise en compte des paysages dans l'ensemble des projets d'aménagement, notamment en amorçant l'élaboration d'une culture paysagère commune à même d'essaimer sur l'ensemble des territoires.**

Quels apports pour les paysages de l'Aubrac ?

Tout comme lire et écrire requière une forme d'apprentissage, la composition est un travail complexe qui peut s'appuyer sur différents outils que ce cahier et l'atelier d'expérimentation de Saint-Amans-des-Côtes tentent d'illustrer. Le respect des différentes étapes de projet, l'expérience collective du terrain et le débat dans des conditions propices à l'expression de chacun peuvent être retenus comme les trois principaux enjeux à prendre en compte pour assurer la qualité des démarches de concertation paysagère. **Ces outils pourront être remobilisés et adaptés par les acteurs du territoire pour les aider à inscrire pleinement la concertation au sein de leurs propres projets d'aménagement ou de ménagement du territoire et de ses paysages.**



De l'expérience d'un atelier concret...

... à la découverte d'une nouvelle méthode de projet

> Faire projet de paysage, c'est inverser le système de regard : il faut regarder les mêmes choses, mais à l'envers, c'est à dire en inversant l'ordre des préoccupations habituelles.

> D'habitude : on a d'abord un projet, puis on l'applique sur un lieu, sans toujours bien prendre en compte sa nature, au risque d'en détruire les qualités premières. Ces habitudes de projet "par opportunisme" mènent à la destruction des lieux qui fondent la singularité des territoires.

Pour faire projet de paysage : il faut d'abord considérer les lieux et leurs qualités, pour évaluer leurs capacités à accueillir, ou non, les projets d'aménagement du territoire.

> Cette méthode est garante du sens du projet, à la fois "in situ" et "in visu" :

- **"In situ"** : elle assure la prise en compte de la charpente paysagère et de son sens premier. Le projet, quelle que soit sa nature, est évalué en fonction de ses capacités à améliorer la lisibilité.

- **"In visu"** : le dialogue autour du projet en favorise la bonne compréhension et appropriation par l'ensemble des acteurs.

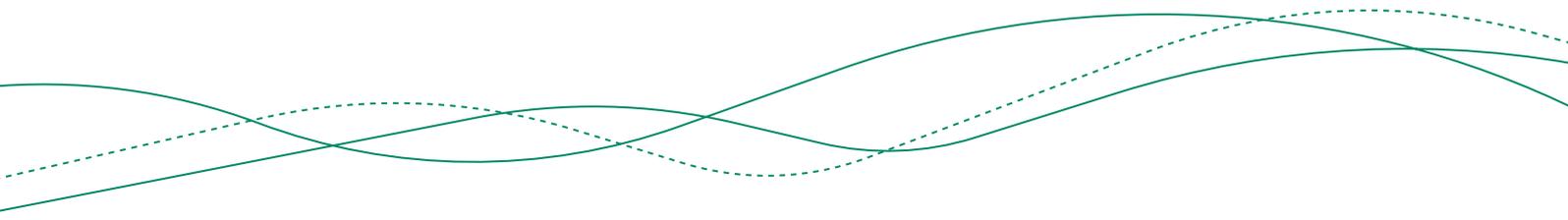
Avec la participation de...

Hugo Receveur, chargé de mission Paysage du PNR Aubrac

Ainsi que ...

La mairie de Saint-Amans-des-Côts
et l'ensemble des participants de l'Atelier des Paysages

Merci !



Issus de la collaboration étroite du PNR de l'Aubrac avec les bureaux d'études Détours - Atelier de paysage et VEDI, les cahiers des paysages de l'Aubrac n'entendent pas constituer un nouvel état des lieux exhaustif des paysages du Parc, précédemment décrits dans les atlas départementaux existants à ce jour. Ils tendent plutôt à proposer une nouvelle approche, plus décalée, nourrie par l'expérience de paysagistes-concepteurs et de professionnels de la concertation, comme une pierre supplémentaire à l'œuvre collective du PNR.

Pédagogiques avant tout, ils constituent un outil au service des acteurs, leur donnant de nouvelles clés de lecture du territoire recentrées sur ses fondements paysagers. Prenant acte que les paysages ordinaires sont en droit de prétendre à la même qualité d'attention que les paysages extraordinaires, les cahiers des paysages ont pour objectif de permettre à leurs lecteurs d'être en capacité de lire et comprendre les qualités de chaque lieu, pour pouvoir écrire les paysages de demain dans le respect de l'esprit des lieux.

Le Cahier n°3, de Composition, explicite l'ensemble de la démarche de Lecture et d'écriture en en proposant une illustration, par la restitution d'un atelier de mise en pratique.

Conception, rédaction

Détours - Atelier de Paysage
Paysagistes concepteurs

Claude CHAZELLE, Maïté BEULLIER, Fanny JAOUEN

Agence Vous Etes d'Ici
Concertation & ingénierie pour les territoires

Claire PLANCHAT, Julie DELOBEAU



Crédits photographiques, illustrations :

Maïté BEULLIER, Fanny JAOUEN
(sauf mention contraire)

Parc naturel régional de l'Aubrac
Place d'Aubrac - 12470 AUBRAC
www.parc-naturel-aubrac.fr

© Parc naturel régional de l'Aubrac - 2022

